

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 1er novembre 2016, à 19 h, en la salle 205 de la mairie d'arrondissement de Verdun située au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour le bâtiment projeté à l'adresse 315, rue Egan (lot 1 938 939) de façon à :

- Permettre de déroger à la marge latérale minimale de 1 mètre, exigée pour un bâtiment de la classe d'usages h1 (habitation unifamiliale), implanté en mode jumelé, dans la zone H01-61.

Lors de cette séance du 1er novembre 2016 à 19 h, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 13 octobre 2016

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement